

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA BARECHE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 8 JUILLET 2020

Présents : Tous les membres

Secrétaire de séance : Laurent Amiotte-Suchet

1/ Présentation des délégués, des statuts et de l'organigramme du syndicat

Chaque délégué se présente à l'ensemble du conseil syndical.

Jean-Pierre Peugeot présente l'organigramme et les statuts du syndicat qui ont été distribués à chaque délégué et les commentent.

2/ Election du Président et des Vices-Présidents

Mr Denis DONZE, doyen d'âge préside l'assemblée et demande quels sont les candidats.

Une seule candidate : Mme Véronique KELLER.

- Le président de séance procède à l'élection, à bulletins secrets, du nouveau président :
Candidate : Mme Véronique KELLER
Suffrages exprimés : 17 voix (dix-sept voix)
Blanc : 1 voix (une voix)

Mme Véronique KELLER est par conséquent installée dans les fonctions de Présidente du syndicat et prend la présidence de séance.

L'assemblée procède à l'élection de deux Vice-Présidents :

- 1^{er} Vice-Président avec délégation de fonction pour les affaires relevant de l'école intercommunale :
Candidat : Mr Denis DONZE
Suffrages exprimés : 17 voix (dix-sept voix)
Blanc : 1 voix (une voix)

Mr Denis DONZE est par conséquent installé dans les fonctions de Vice-Président du syndicat

- 2^{ème} Vice-Président avec délégation de fonction pour le patrimoine (cimetière) (concerne 4 communes seulement - soit 12 délégués invités à voter)
Candidat : Mr Gérard PESEUX
Suffrages exprimés : 11 voix (onze voix)
Blanc : 1 voix (une voix)

Mr Gérard PESEUX est par conséquent installé dans les fonctions de Vice-Président du syndicat

3/ Employé intercommunal

L'employé intercommunal est en arrêt maladie puis en congé. Il sera absent jusqu'au 10 août. Chaque commune doit s'organiser en interne pour gérer ses espaces verts.

Véronique Keller propose que nous réfléchissions au matériel de l'employé, actuellement dispatché sur 2 communes. Le Maire de Durnes réfléchit à l'utilisation du bâtiment communal de Durnes (la décision doit être prise par le conseil municipal de Durnes). Véronique Keller va se renseigner concernant l'assurance du matériel qui devra y être entreposé.

Denis Donzé s'occupera de tondre les espaces verts du groupe scolaire. Alain Tissot-Bez se propose de l'aider avec sa débroussailleuse.

Véronique Keller explique le fonctionnement des réunions mensuelles pour planifier les activités de l'employé intercommunal et propose de réfléchir à une organisation et à la création d'une fiche de poste qui définit le cadre de ses activités.

4/ Informations diverses

- Laurent Amiotte-Suchet informe le syndicat du projet des pompiers de Lavans-Vuillafans d'investir dans un chapiteau pour les associations du plateau de la Barêche. Ce chapiteau nécessiterait des contrôles de sécurité (480 € tous les 2 ans). La question est posée au syndicat de savoir s'il pourrait prendre à sa charge cette dépense. la question sera remise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 21h30

La présidente,

Véronique KELLER